

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans la région de Pontarlier, en particulier, où il venait passer sa villégiature d'été, son activité a été bienfaisante.

Mais c'est surtout comme membre fondateur de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, dont il a été le promoteur, qu'il s'est fait connaître. C'est lui, qui a su réunir les propriétaires et les représentants de l'administration des Eaux et Forêts pour constituer ce puissant rouage, qui est devenu la première association forestière de France.

Pendant 23 ans, sauf erreur, il a été la cheville ouvrière de cette société, assumant la lourde tâche de rédiger son bulletin et d'organiser ses Congrès.

Les participants aux réunions forestières d'Outre-Jura se souviendront toujorrs de l'accueil plein de courtoisie de ce collègue, dont la distinction égalait la bonté.

Nous autres Suisses, nous savions que toujours il réservait une parole d'affection pour notre pays, dont il se plaisait à suivre les progrès forestiers.

Nous garderons un souvenir ému de M^r Bourdin et exprimons à nos amis de Franche-Comté, notre sympathie à l'occasion de la perte de leur président honoraire.

A. Barbey.



Bibliographie.

(Nous ne rendons compte que des ouvrages dont on adresse un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

Terres incultes. Mise en valeur par les améliorations pastorales et par le reboisement, par A. Jacquot. — In-8° de 85 pages. Cavaniol, éditeur à Chaumont. fr. 0.60, franco fr. 0.80.

Sur la majeure partie du globe le taux de boisement est tout à fait inférieur à la moyenne indispensable. Temporairement le déficit est compensé par des créations de forêts; mais ce n'est là qu'un déplorable expédient. La disette ligneuse ne tardera pas à se faire sentir dans le monde entier. Elle aura pour conséquence la hausse générale et surtout celle des arbres de grandes dimensions.

Par l'importance des importations de bois, chaque pays constate l'impérieuse nécessité, non seulement de ménager ses richesses forestières, mais encore de les accroître, en mettant en valeur, par le boisement, les sols improductifs.

C'est à cette pensée qu'a obéi le Conseil général de la Haute-Marne, en demandant un mémoire sur l'amélioration des friches à l'un des inspecteurs des forêts les plus qualifiés, M. Jacquot, qui, au surplus, s'est révélé, par ses livres, fervent admirateur des mesures forestières suisses.

La mise en valeur sylvo-pastorale des terres incultes a été traitée par l'érudit auteur d'*„Incendies en forêt“* et de *„La Forêt“* avec une ampleur et une élévation des idées générales qui donnent à l'œuvre un cachet exceptionnel.

Et quelle variété dans les sujets, comme dans leur exposé ! A côté de profondes considérations économiques et sociales, se présentent des chapitres techniques, mis par une extraordinaire clarté à la portée des moins instruits. On y trouve, condensés en conseils pratiques, tous les enseignements de la science agricole et forestière sur les friches et leur transformation rémunératrice.

La méthode est impeccable. Avec une compétence rare l'auteur décrit les sols incultes, les causes de leur stérilité et les moyens de les régénérer suivant leur état et leur situation. Les essences de boisement les mieux adaptées à tel ou tel climat sont passées en revue avec leurs tempéraments et leurs affinités pour les diverses espèces de terrains. Dans cette discussion complète des améliorations sylvo-pastorales, aucun renseignement n'est omis : mesures législatives et financières, technique sylvicole... ; tout est présenté avec une précision remarquable et une merveilleuse netteté par un forestier expert, doublé d'un élégant écrivain.

Certain de rendre service aux populations, le Conseil général de la Haute-Marne publie à ses frais ce livre qu'il va donner aux mairies, écoles, bibliothèques publiques, fonctionnaires en contact avec les cultivateurs.... L'utilité du travail de M. Jacquot est ainsi pleinement affirmée ; nous ne saurions rien ajouter à cette consécration, sinon recommander instamment la lecture de la brochure, fort attrayante d'ailleurs.

Influence de la provenance des graines sur la qualité des plants de pin sylvestre ; par G. Huffel, professeur à l'Ecole nationale des Eaux et Forêts. Paris. Lucien Laveur, éditeur.

On se souvient de la campagne violente des grainiers allemands contre l'emploi des graines forestières de pin sylvestre ; tous accusaient les graines venues de France de donner naissance à des peuplements rabougris, sans avenir. Non seulement les marchands menacés dans leurs débouchés, mais des forestiers allemands dont la compétence et le caractère sont au-dessus de toute discussion entrèrent bientôt en lice, transportant ainsi la question sur le terrain scientifique. C'est sur ce terrain que M. Huffel cherche à maintenir le débat ; son étude fort bien faite, très documentée et qu'on sent consciencieuse d'un bout à l'autre, a paru dans la Revue des Eaux et Forêts, des mois de novembre et décembre derniers. En voici le résumé et les conclusions.

La campagne menée avec tant d'ardeur en Allemagne contre l'emploi dans ce pays, des graines de pin sylvestre d'origine française a eu pour point de départ des intérêts commerciaux lésés par le développement qu'a pris, depuis quelques années, le commerce français de graines forestières.

Il est certain que l'emploi de graines extraites en Allemagne de cônes importés de France a donné lieu à des mécomptes dans certaines parties de la Prusse du Nord-Est. On peut toutefois supposer que ces mécomptes proviennent des conditions défectueuses dans lesquelles ont été traitées, dans les sécheries allemandes, des cônes récoltés en France avant maturité.

Les semis effectués dans divers pays, depuis 1907, par les soins des stations de recherches forestières, avec des graines de pin d'Auvergne de provenance authentique, mais qui provenaient de stations d'altitudes élevées

(1100 à 1150 m) placées au-dessus de la région où se trouve l'optimum local de l'espèce (800 à 1000 m) ont donné naissance partout à des plants rappelant nettement les caractères d'origine montagnarde et méridionale de leurs ancêtres (végétation lente et aspect buissonnant les 3 ou 4 premières années, aiguilles courtes et épaisses, d'une coloration vert bleu très foncée).

Les plants obtenus à Eberswalde, près de Berlin, ont souffert des atteintes de la maladie du rouge au point d'en être déperissants. Ceux élevés à Chorin, près de Berlin, qui avaient peu souffert de la maladie pendant les quatre premières années ont été fortement atteints en 1911. Ceux obtenus à l'arboretum de Grafrath en Bavière ont été très éprouvés par la maladie au point que leur avenir est sérieusement compromis.

Les semences françaises ont produit en Autriche (à Mariabrunn) des plants bien sains, exempts de la maladie.

En Belgique, elles ont donné naissance à des plants très vigoureux, dont la végétation, lente au début, commence déjà à s'accélérer en même temps que disparaît l'aspect buissonnant des premières années. Les pins français résistent très bien au rouge en Belgique, mieux que les pins allemands et que la plupart des autres.

En Suisse, les graines françaises ont produit des plants très vigoureux, de végétation et d'aspect tout à fait comparables à ceux des plants suisses provenant de la même altitude. Ils résistent très bien au rouge.

En conclusion :

Il n'est pas démontré par les expériences faites jusqu'à présent que les graines provenant d'Auvergne, et même de stations élevées de la montagne, soient incapables de produire des peuplements vigoureux dans la Prusse du N.-E. Le dépérissement si remarquable des plants d'Eberswalde et de Grafrath tient, en somme, à une circonstance accidentelle, qu'on pourrait peut-être éviter dans une certaine mesure (la maladie du rouge dont les germes pouvaient préexister dans le sol avant l'introduction des plants).

Cependant il est au moins prudent pour les forestiers de cette dernière région d'éviter l'emploi de graines provenant des montagnes cévenoles, car ces graines paraissent produire, dans la Marche de Brandebourg et les provinces voisines, des plants qui sont, les toutes premières années, peu vigoureux et de végétation lente, ce qui les rend très sensibles aux atteintes de la maladie.

Dans toutes les autres régions, et même dans l'Allemagne du Sud, il n'y a pas de motif déduit des expériences faites pour repousser les graines françaises. On peut seulement leur reprocher la végétation un peu lente, les premières années, des plants auxquels elles donnent naissance.

Somme toute, ce que l'on sait est de nature à engager les forestiers à s'approvisionner de graines dans leur voisinage. Les jeunes plants nés de graines étrangères ont en effet à souffrir, dans leur première jeunesse, d'une crise provenant de la difficulté qu'ils éprouvent plus ou moins à s'adapter à un milieu différent de celui où se sont développés leurs ancêtres. Cette crise peut être insignifiante, légère ou grave, suivant les circonstances. Lorsqu'elle a pu être surmontée, il est probable que les plants nés de graines étrangères

produisent finalement des arbres entièrement semblables à ceux nés de graines indigènes. L'arbre est, avant tout, un produit, une résultante du sol et du climat; l'influence de l'origine de la graine, indéniable au début, s'efface bien vite au cours de sa longue existence.

Dressage du chien d'arrêt au collier de force, par *Joseph Levitre*, ancien garde-chasse, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole. Préface de M. Gabriel de Saint-Agnan. Un volume in-16 jésus de VIII-64 pages avec 13 illustrations. Broché, 2 fr. — Paris, Lucien Laveur, éditeur, 13, rue des Saints-Pères (VI^e).

L'auteur très apprécié de l'*Organisation des chasses* et de l'*Alphabet du Piégeage* expose dans un nouveau volume la méthode de dressage du chien d'arrêt au collier de force. Tout chien doit obéir et rapporter, la maladresse ou l'ignorance du chasseur sont seules responsables de son indiscipline. Pour obtenir de l'élève l'attention, l'obéissance et la soumission complète, il est indispensable d'user d'une certaine rigueur et le collier de force est devenu d'un usage universel parmi les dresseurs. Mais rigueur n'est pas brutalité et ceux qui auront appris de M. Joseph Levître à agir avec sang-froid et méthode, sauront régler l'usage d'un instrument de contrainte suspect aux âmes sensibles.

Les encouragements de M. Gabriel de Saint-Agnan, auteur de la préface, de M. Amédée Bonommet, lauréat des field-trials et des expositions canines, à qui le livre est dédié, joints à la réputation de l'auteur, sont de sûrs garants du bon accueil que le public fera à ce livre.



Mercuriale des bois.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en janvier 1913.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³. Exploitation à la charge de l'acquéreur. Bois vendus en entier.)

Vaud, Forêts de la commune de Chardonne.

Au Dévin (Transport jusqu'à Vevey fr. 6) 15 plantes, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap. à 1,5 m³ par plante, fr. 26. — *Observations.* Coupe rase; bois d'excellente qualité, très longs. — 170 plantes, $\frac{6}{10}$ épic. $\frac{4}{10}$ sap. à 0,5 m³ par plante, fr. 26.80. — *Observations.* Coupe d'éclaircie, bois pour poteaux électriques.

B. Bois façonnés en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

Vaud, Forêts de la commune de Blonay.

(Par m³, sous écorce.)

Au Fourgepair (Transport jusqu'à Blonay fr. 5) 50 m³, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap. bois de construction, fr. 23.35 (1911 fr. 27.10).